



COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 juillet 2015

L'an deux mille quatorze, le 20 du mois de juillet à 19 heures 30.

Le Conseil Communautaire de l'Aire Cantilienne, dûment convoqué par Monsieur le Président par lettre en date du 17 juillet, selon la procédure d'urgence codifiée à l'article L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est assemblé à l'Hôtel de Ville de Chantilly, sous la présidence de Monsieur François DESHAYES, pour la session **extraordinaire**.

Apremont	Monsieur Michel	DAGNIAUX	Présent	
	Monsieur Eric	AGUETTANT	Absent Excusé	
	Monsieur Roger	POTIN-VESPERAS	Présent	
Ailly-Saint-Léonard	Monsieur Amédée	BUSSIERE	Absent	
	Monsieur Nicolas	TAVERNIER	Absent	
	Monsieur Bertrand	GUILLELMET	Absent / pouvoir à	Corry NEAU
Chantilly	Monsieur Eric	WOERTH	Absent / pouvoir à	François DESHAYES
	Madame Caroline	KERANDEL	Présente	
	Monsieur Claude	VAN LIERDE	Présent	
	Madame Laetitia	KOCH	Présente	
Coye-la-Forêt	Monsieur Yves	CARINI	Absent / pouvoir à	Laetitia KOCH
	Monsieur François	DESHAYES	Présent	
	Madame Perrine	VIRITTI	Présente	
	Monsieur Yves	DULMET	Absent / pouvoir à	Sophie DESCAMPS
Gouvieux	Madame Sophie	DESCAMPS	Présente	
	Monsieur Patrice	MARCHAND	Absent excusé	
	Madame Jeanou	MOREAU	Présente	
	Monsieur Didier	BRICHE	Absent / pouvoir à	Jeanou MOREAU
Lamorlaye	Madame Marie-Françoise	TREVISSOI	Absente	
	Monsieur Jérôme	BREUZET	Absent / pouvoir à	Claude VAN LIERDE
	Madame Nicole	LADURELLE	Absente / pouvoir à	Martine MAHAUT
	Monsieur Michel	MADELEINE	Absent / pouvoir à	Sophie LOURME
	Madame Martine	MAHAUT	Présente	
La Chapelle-en-Serval	Monsieur Sébastien	COQUEREAU	Absent / pouvoir à	Roger POTIN-VESPERAS
	Monsieur Didier	GARNIER	Absent / pouvoir à	Christian LAMBLIN
	Monsieur Daniel	DRAY	Présent	
Mortefontaine	Madame Marie-Claire	GIBERGUES	Absent / pouvoir à	Daniel DRAY
	Monsieur Philippe	ESPERCIEUX	Absent	
	Monsieur Christian	LAMBLIN	Présent	
Orry-la-ville	Monsieur François	ROUET	Présent	
	Madame Danielle	DAISER	Présente	
	Monsieur Henri	HERRY	Absent Excusé	
	Madame Laure	LIMOGES	Absente Excusée	
Plailly	Monsieur Xavier	VAN GEIT	Absent	
	Monsieur Jean-Michel	BUISSON	Présent	
	Monsieur Michel	MANGOT	Absent / pouvoir à	Jean-Pierre LEMAISTRE
Vineuil-Saint-Firmin	Madame Sophie	LOURME	Présente	
	Monsieur Jean-Pierre	LEMAISTRE	Présent	
	Monsieur André	GILLOT	Absent / pouvoir à	Michel DAGNIAUX
	Madame Corry	NEAU	Présente	

	Monsieur	Marcel	SARAMITO	Absent / pouvoir à	Perrine VIRGITTI
--	----------	--------	----------	--------------------	------------------

Secrétaire de séance : Laëtitia KOCH (*Chantilly*).

Nombre de conseillers en exercice : 41 **Quorum** : 21

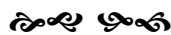
Nombre de votants : 32 **nombre de présents** : 18 **nombre de pouvoirs** : 14

Au cours de sa séance, le Conseil communautaire a :

Constaté, après appel des conseillers communautaires présents et énumération des pouvoirs, que le quorum requis pour délibérer valablement (21 conseillers) n'était pas atteint (18 conseillers présents sur 41).

Le Code général des collectivités territoriales, dans ses articles L. 2121-17 et L. 5211-1, précise que : « Le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente. Si, après une première convocation régulièrement faite [...] ce quorum n'est pas atteint, le conseil municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum. ». Une nouvelle séance extraordinaire du conseil communautaire extraordinaire a donc été programmée au vendredi 24 Juillet 2015, à 17h30 en Mairie de Chantilly, Salle du Conseil.

La séance est levée à 19 heures 45.



Vu pour être affiché le 22 juillet 2015, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

A Chantilly, le 22 juillet 2015.

Le Président,

Eric WOERTH